

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « AMS » suite à la réalisation de l'augmentation de capital de la Société décidée par l'AGE du 30 août 2012

A partir du lundi 13 mai 2013

Les 1 211 588 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Code Mnémonique : AMS
- Code ISIN : TN0001500859
- Groupe de Cotation : 51